

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTERET
SERVICES DE CONSULTANTS

PAYS : REPUBLIQUE DU BURUNDI

NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE DES FEMMES ET DES JEUNES (PACEJ)-P164416

No Don : IDA-D8580

Titre de la Mission : Recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des activités identifiées et l'accompagnement des jeunes réfugiés durant leur parcours de formation et d'insertion

Numéro de référence (Selon le Plan de Passation des Marchés): **BI-PACEJ-445137-CS-QCBS.**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des activités identifiées et l'accompagnement des jeunes réfugiés durant leur parcours de formation et d'insertion** ».
2. Les services de Consultant (« les services ») comprennent :
 - Mettre en place au sein des camps des guichets d'information, d'inscription et d'orientation des jeunes vers les différentes solutions d'insertion disponibles (inscription au sein d'établissements de formation, du dispositif d'apprentissage (artisans), de mécanismes d'entrepreneuriat, de formation en TICs) ;
 - Constituer un fichier des jeunes (répartis selon le genre) et des femmes inscrites, répartis selon l'âge, les caractéristiques éducatives, les antécédents professionnels, et les débouchés potentiels ;
 - Identifier les mécanismes d'incitation spécifiques destinés à faciliter l'insertion des jeunes, et en particulier les jeunes filles et des femmes réfugiées (prise en charge de frais d'inscription, de pécules de subsistance, des outillages de formation etc.) ;
 - Sélectionner les jeunes réfugiés et les femmes réfugiées, ainsi que ceux issus des communautés-hôtes, assurer l'intégration des réfugiés dans les communautés-hôtes ; les accompagner et les enrôler dans les opportunités de formation-insertion et d'entrepreneuriats disponibles ;
 - Répertorier les unités artisanales, identifier les possibilités d'accueil de jeunes et des femmes et les appuis attendus du projet, en vue d'accompagner et enrôler des jeunes en formation par apprentissage, TICs et entrepreneuriat
 - Contribuer à une bonne inclusion/intégration des réfugiés dans les communautés hôtes en leur permettant de pouvoir bénéficier des opportunités dans les camps et en dehors des camps
 - Établir un bilan des résultats atteints et proposer les améliorations utiles

Le mandat de la mission sera étalé sur une durée totale de six (06) mois.

Les Termes de référence détaillés sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.

3. Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) invite maintenant les ONG éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et de l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'ébahissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Une expérience de dix (10) ans dans la mise en œuvre des activités d'accompagnement des jeunes et d'insertion des jeunes dans des contextes fragiles ;
- Au moins deux (02) expériences similaires au cours des 5 dernières années.

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

4. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, juillet 2016 mis à jour en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt).

En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

5. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement solidaire (joint-venture) et / ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire (joint-venture), tous les partenaires du groupement solidaire (joint-venture) seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
6. Un consultant sera sélectionné par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**, telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 8 :00 à 12 :00 et de 14 : 00 à 17 : 00 heure locale de lundi à jeudi et de 8 : 00 à 12 : 00 les vendredi (heure de Bujumbura : GMT+2)
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou par e-mail au plus tard le **16/10/2024 à 17 heures** (heure de Bujumbura, GMT+2).

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ)

A l'attention de Mme SAMANDARI Béatrice, Coordinatrice du Projet ;

Rohero I, Boulevard du Japon, n°40, Tél : +257 22 28 11 29

Bujumbura-Burundi,

E-mail : pacej@pacej.bi , bizibeat@gmail.com avec copie à ntawunkundagaston01@gmail.com , emmanuelndikumana23@gmail.com

Ci-joints les termes de référence.

Termes de référence pour le recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des activités identifiées et l'accompagnement des jeunes réfugiés durant leur parcours de formation et d'insertion.

Projet	Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des jeunes (PACEJ)
Composante 1	Améliorer le développement des compétences qui sont orientées vers le marché du travail
Composante 2	Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">- UGP/MENRS/Ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique- Réfugiés et communautés-hôtes

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le but de l'amélioration de la qualité de l'offre de formation et des opportunités d'insertion des jeunes, la République du Burundi et la Banque Mondiale ont mis en place un projet intitulé « Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences pour l'Employabilité des Femmes et Jeunes (PACEJ) ».

Conformément au programme hautement prioritaire du Gouvernement visant à développer le capital humain du pays et à améliorer les résultats en matière d'emploi des jeunes, le projet vise à trouver un équilibre entre l'investissement dans la qualité de la formation pour améliorer les

compétences dans des secteurs stratégiques et la diversification des opportunités d'emploi pour les jeunes d'origines différentes.

Compte tenu du manque assez important d'investissements publics et de cadres institutionnels et techniques en matière de formation technique et professionnelle, le projet introduira des réformes systémiques pour combler ces lacunes, non seulement pour améliorer l'impact du projet, mais également pour jeter les bases d'investissements et d'interventions à venir.

Plus spécifiquement le projet vise à: (i) développer des cadres institutionnels et techniques pour des parcours de formation diversifiés alignés sur la demande de compétences attendues sur le marché du travail, (ii) mettre en place des mécanismes pour favoriser la coordination entre les ministères concernés et la coopération avec les organisations professionnelles du secteur privé, (iii) faciliter l'information entre les femmes, les jeunes, les centres et les entreprises.

Le projet met aussi l'accent sur le développement des compétences numériques durables et de haute qualité. De ce fait, il vise à former des professionnels du numérique ayant le niveau et les qualifications requises afin de répondre au marché du travail sur l'ensemble des secteurs et nécessaires à la transformation numérique du Burundi.

En matière de diversification de l'emploi, le Projet a aussi pour objectif de développer une nouvelle génération d'entrepreneurs par opportunités. Plus spécifiquement le Projet va (i) développer les compétences entrepreneuriales à travers un apprentissage actif (apprentissage par la pratique) ; (ii) appuyer la création de nouvelles startups axées sur la croissance à travers de petites subventions et (iii) renforcer les écosystèmes d'entrepreneuriat pour les startups à travers des programmes de réseautage et de mentorat

2. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET

L'Objectif de Développement de Projet (ODP) est d'améliorer l'accès aux opportunités de formation pour le développement des compétences et d'entrepreneuriat pour les jeunes, en particulier les femmes et les réfugiés, et d'en améliorer leur pertinence par rapport au marché. Les activités proposées dans ce Projet se déclinent en 3 composantes principales :

Composante 1. Améliorer le développement des compétences qui sont orientées vers le marché du travail

- Sous-composante 1.1: Améliorer la réactivité des prestataires de formation formels au marché du travail
- Sous-composante 1.2: Moderniser et développer l'apprentissage alterné
- Sous-composante 1.3: Développer les compétences numériques pour l'économie du savoir

Composante 2: Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes

- Sous-composante 2.1: Renforcer les compétences entrepreneuriales
- Sous-composante 2.2: Compétition de plans d'affaire
- Sous-composante 2.3: Appuyer l'écosystème de l'entrepreneuriat

Composante 3: Renforcer les systèmes de données pour le développement des compétences axées sur le marché, la gestion du projet, le suivi et l'évaluation et intervention d'urgence contingente

- Sous-composante 3.1: Renforcer les systèmes de données pour le développement des compétences axées sur le marché
- Sous-composante 3.2: Gestion du projet, suivi et évaluation.

Les présents TDRS ont été élaborés pour servir de support au recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des activités identifiées et l'accompagnement des jeunes réfugiés durant leur parcours de formation et d'insertion ainsi que leur intégration dans les communautés-hôtes.

Ancrage de la présente activité dans le Projet

L'accompagnement des jeunes réfugiés durant leur parcours de formation et d'insertion socio-professionnelle et intégration au sein de la communauté-hôte se trouve dans les composantes 1 et 2 à savoir « Améliorer le développement des compétences qui sont orientées vers le marché du travail et Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes »

3. OBJECTIFS

3.1. Objectif général

L'objectif de la mission est d'appuyer le PACEJ dans la mise en œuvre des activités du projet relatives à la prise en charge des jeunes réfugiés par un accompagnement dans leurs parcours d'insertion au moyen des différentes solutions disponibles.

3.2. Objectifs spécifiques

- Mettre en place au sein des camps des guichets d'information, d'inscription et d'orientation des jeunes vers les différentes solutions d'insertion disponibles (inscription au sein d'établissements de formation, du dispositif d'apprentissage (artisans), de mécanismes d'entrepreneuriat, de formation en TICs) ;
- Constituer un fichier des jeunes (répartis selon le genre) et des femmes inscrites, répartis selon l'âge, les caractéristiques éducatives, les antécédents professionnels, et les débouchés potentiels ;
- Identifier les mécanismes d'incitation spécifiques destinés à faciliter l'insertion des jeunes, et en particulier les jeunes filles et des femmes réfugiées (prise en charge de frais d'inscription, de pécules de subsistance, des outillages de formation etc.) ;
- Sélectionner les jeunes réfugiés et les femmes réfugiées, ainsi que ceux issus des communautés-hôtes, assurer l'intégration des réfugiés dans les communautés-hôtes ; les accompagner et les enrôler dans les opportunités de formation-insertion et d'entrepreneuriats disponibles ;
- Répertorier les unités artisanales, identifier les possibilités d'accueil de jeunes et des femmes et les appuis attendus du projet, en vue d'accompagner et enrôler des jeunes en formation par apprentissage, TICs et entrepreneuriat

- Contribuer à une bonne inclusion/intégration des réfugiés dans les communautés hôtes en leur permettant de pouvoir bénéficier des opportunités dans les camps et en dehors des camps
- Établir un bilan des résultats atteints et proposer les améliorations utiles.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Des guichets d'information, d'inscription et d'orientation des jeunes et des femmes vers les différentes solutions d'insertion disponibles (inscription au sein d'établissements de formation, du dispositif d'apprentissage, de mécanismes d'entrepreneuriat, de formation en TICs) sont mis en place ;
- Un fichier des jeunes et des femmes inscrits répartis selon le sexe, l'âge, les caractéristiques éducatives, les antécédents professionnels, et les débouchés potentiels, est disponible ;
- Les incitations spécifiques destinés à faciliter l'insertion des jeunes, et en particulier les jeunes filles et des femmes (prise en charge de frais d'inscription, de pécules de subsistance, d'outillages de formation etc.), y compris pour des jeunes issus des communautés-hôtes, sont mises en place ;
- Les jeunes et les femmes sont sélectionnés, accompagnés et enrôlés dans les opportunités de formation-insertion et d'entrepreneuriat disponibles ;
- Les unités artisanales, les possibilités d'accueil de jeunes et les appuis susceptibles d'être apportés aux jeunes et aux artisans sont répertoriés ;
- Les jeunes et femmes formés et qui sont lauréats des compétitions des plans d'affaires, initient des projets d'entrepreneuriat et bénéficient des fonds d'amorçage du projet
- Un bilan des résultats atteints et des propositions d'amélioration sont établis ;
- L'intégration/inclusion des réfugiés dans les communautés hôtes en leur permettant de pouvoir bénéficier des opportunités dans les camps et en dehors des camps est amorcée
- Des dispositifs d'intégration des réfugiés dans les communautés-hôtes sont mis en place ;
- Au moins 5000 jeunes réfugiés et ceux issus des communautés-hôtes sont identifiés, accompagnés et enrôlés dans des solutions de formation-insertion disponibles,

5. APPROCHE DANS LES INTERVENTIONS

Le consultant recruté devra travailler en étroite collaboration avec d'autres intervenants dans ce secteur pour éviter des chevauchements et capitaliser sur différentes opportunités, en particulier l'Office National de Protection des Réfugiés et Apatrides (ONPRA). Le consultant travaillera étroitement avec les structures décentralisées du Ministère de l'éducation. Le consultant contribuera, dans ses interventions, à une bonne inclusion/intégration de réfugiés dans les communautés hôtes en leur permettant de pouvoir bénéficier des opportunités dans les camps et en dehors des camps.

6. QUALIFICATION

L'ONG de développement devra avoir une expérience dans des activités d'inclusion des jeunes en particulier dans des contextes fragiles.

Elle devra avoir :

- Une expérience de dix (10) ans dans la mise en œuvre des activités d'accompagnement des jeunes et d'insertion des jeunes dans des contextes fragiles
- Au moins deux expériences similaires au cours des 5 dernières années

L'ONG doit mobiliser des ressources humaines qualifiées ayant le profil suivant :

- Un (01) Chef de Mission, niveau minimum BAC+4 dans l'un des domaines suivants : Agronomie, économie, gestion, gestion des projets ou tout autre diplôme équivalent comme les sciences de l'éducation , justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la coordination et la gestion de projets similaires ;
- Un (01) Spécialiste en Ingénierie de Formation, niveau minimum BAC+4, justifiant d'au moins trois (3) missions dans le secteur de la formation, y compris des TICs et l'insertion des jeunes
- Un (01) spécialiste en entrepreneuriat des jeunes justifiant d'au moins trois (3) expériences dans des projets d'accompagnement des jeunes,
- Un (01) Spécialiste en Suivi-Evaluation, niveau minimum BAC+4 en économie, gestion, statistiques ou tout autre diplôme équivalent, justifiant d'au moins trois (3) années d'expérience professionnelle dans le suivi et l'évaluation des projets et des bénéficiaires des projets de développement en général et des activités de formation professionnelle et d'insertion en particulier.
- Les consultants proposés doivent présenter des attestations de bonne exécution ou de participation aux missions indiquées.

Pour les ONGs internationales une association avec un prestataire burundais sera considéré comme un atout

7. DUREE DE LA MISSION

Les services du consultant sont requis pour une durée totale de six (06) mois .

Le calendrier de la mission sera arrêté en commun accord entre l'Unité de Gestion du Projet et le consultant. Il devra être clair pour une bonne préparation des propositions notamment les rapports périodiques du rythme d'avancement des activités.

8. METHODE DE SELECTION

La sélection du Consultant sera effectuée **selon la sélection fondée sur la qualité et le Coût (SFQC)** , conformément au ***Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs, Edition de septembre 2023*** et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.